



# INFO N°21

Limeuil,  
Janvier 2011

## 1. Assainissement collectif du bourg de Limeuil

Le chantier de l'assainissement du bourg commencera le 1<sup>er</sup> février 2011. La première tranche de travaux concernera l'enfouissement de la canalisation sous la RD31 entre le parking devant terrain de football et le terrain de stockage des poubelles dans le virage de la route de Paunat.

Seule une voie de circulation alternée (régulée par un feu de circulation) sera disponible au fur et à mesure de l'avancement des travaux. La circulation sera totalement fermée avec mise en place de déviation lors de la traversée de chaussée au carrefour des RD 31 et 51 et lors des travaux au niveau du virage devant le jardin de la mairie. Nous veillerons à ce que cette nuisance sera la plus limitée possible.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations sur ce chantier.

## 2. Ordures ménagères et encombrants

La déchetterie du Bugue sera fermée pendant six mois. Vous pouvez déposer vos déchets à la déchetterie de Siorac en Périgord.

Nous nous permettons de vous rappeler qu'un minimum de discipline et de sens civique sont indispensables si nous voulons maintenir les points de dépôt des ordures dans un état convenable.

Il est malheureusement désolant de constater que certaines personnes déposent des bouteilles et des encombrants devant les containers d'ordures (bouteilles en verre, chaises plastiques cassées, caisses plastiques, etc.). Pour les journaux et les revues ainsi que pour les bouteilles en verre, vous disposez de containers spéciaux derrière l'entrepôt communal. Tous les autres encombrants doivent être transportés directement à la déchetterie de Siorac.

A compter du début du mois de février, l'aire de dépôt d'ordures située au niveau du virage de la route de Paunat sera transférée définitivement derrière l'entrepôt communal.

### 3. Agenda 21 – Label “Notre Village Terre d’Avenir”

Le 22 décembre dernier, à la questure de l’Assemblée Nationale, le label “Notre Village Terre d’Avenir” a été remis à la commune de Limeuil représentée par Madame Dinah Mackenzie Peers, chef de projet Agenda 21, et votre maire.

Cette cérémonie marque la première étape de notre engagement pour des actions en faveur du développement durable. Maintenant, il faut appliquer la soixantaine d’actions définies par le comité Agenda 21. Nous espérons qu’un grand nombre d’entre vous se joindra à cette équipe pour réussir notre projet Agenda 21.



#### Charte « Notre Village Terre d’Avenir »

##### **LETTRE DE MOTIVATION COMMUNE DE LIMEUIL**

Le souhait de la commune de Limeuil d’obtenir le label « Notre village-Terre d’avenir » résulte de la prise de conscience de l’état actuel du monde dans lequel nous vivons.

Nous avons abordé le tournant le plus risqué dans l’histoire de l’humanité. Changement climatique, raréfaction des ressources (eau douce, énergies fossiles, matières premières, terres arables ...), extinctions des espèces, augmentation exponentielle de la population, tous ces facteurs de dimension planétaire déterminent les choix à faire pour que les générations futures aient une chance de vivre dans des conditions humainement acceptables.

Des décisions sont à prendre à tous les niveaux, du niveau mondial jusqu’au niveau des individus.

Une commune peut faire ses propres choix, à son niveau et selon ses potentialités.

Si leur impact ne pourra qu’être minime au regard des enjeux planétaires, les décisions prises auront des effets concrets à court terme, les seuls à même d’aider à la prise de conscience individuelle, base indispensable au fonctionnement harmonieux des sociétés humaines.

« Penser globalement, agir localement » Ces quatre mots résument à eux seuls le chemin à suivre.

Le chef de projet  
Dinah Mackenzie Peers

Le maire,  
Guy Thomasset

Janvier 2011

Guy Thomasset et l’équipe municipale